



La mise en lumière des corniches et des reliefs permet de redécouvrir l'élégance spécifique à la période Art déco.

Namur : valorisation de 44 façades Art déco

Un quartier entier de cette ville belge a été construit dans les années 1920 dans le style Art déco, ce qui en fait un exemple rare et remarquable de cette tendance architecturale si particulière. La municipalité a décidé de valoriser les formes et les ornements des façades dans le cadre d'un projet technique qui prend en compte chaque détail.

Des projecteurs soulignent les détails architecturaux. Ici le modèle 4020 Luminy 2.



Namur est une référence mondiale de l'architecture Art déco, avec le quartier historique des Carmes et des Croisiers. La mise en lumière de trois de ses rues vise à valoriser les nombreuses particularités architecturales de 44 façades. Dans cette zone, l'immeuble à appartements

s'affirme et connaît à l'époque un grand succès. Certaines réalisations illustrent typiquement le style Art déco, tandis que d'autres annoncent déjà le courant moderniste. Les architectes les plus marquants de ce style à Namur signent dans le quartier différentes réalisations remarquables, et on peut citer Jean Deloos, Léopold Thomé, Georges Nihoul, Édouard Franquinet, René Collin, Émile Dickshen, Oscar De Clerck, ou encore Albert Ghéquier. Rappelons pour mémoire que l'Art déco est un mouvement artistique dont on peut faire remonter l'origine aux années 1910 et qui a pris son plein épanouissement au cours des

années 1920, avant de décliner dans les années 1930. Il s'est développé en partie en réaction contre le style nouille, qui faisait la part belle aux courbes et à une ornementation complexe.

Le parti pris du concepteur de l'éclairage

Le groupe ORES regroupe 2300 personnes, qui interviennent sur 198 communes de Wallonie. Cette organisation est chargée de gérer les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel. Lune de ses missions concerne aussi l'éclairage public et patrimonial. David Decellier, concepteur



d'éclairage public chez ORES qui a travaillé de concert avec Isabelle Corten conceptrice lumière de l'agence Radiance 35 explique sa démarche dans la mise en œuvre de cette réalisation « Le quartier a été bâti en 1928 selon le style Art deco Jusqu'à ce que ce projet soit mis en place aucune mise en lumière n'avait été faite Nous avons donc choisi de réaliser un éclairage patrimonial sur mesure utilisant une technologie à LED L'éclairage public fonctionnel a été revu en remplaçant les anciens lampadaires à sodium par des armatures plus design à io dure métallique qui émettent une lumière blanche L'essentiel était de révéler l'aspect urbain une toile de fond indispensable pour la réussite d'une mise en valeur patrimoniale »

Les avantages technologiques

La technologie LED adoptée dans la plupart des cas par ORES pour la mise en valeur de bâtiments est beaucoup plus sobre que la lampe à décharge trop puissante pour ce type de réalisation C'est

bien l'avis de David Decellier qui souligne « Nous avons besoin d'un flux dirigé et précis La durée de vie est aussi un critère capital dans le choix de cette technologie puisque les appareils LED de mise en valeur nécessitent moins d'entretien et un remplacement moins régulier Cet aspect est évidemment déterminant pour la Ville de Namur qui prend en charge les coûts de maintenance de l'éclairage décoratif La LED consomme moins que les autres systèmes disponibles sur le marché pour ce type d'application ce qui fait évidemment partie de nos critères de sélection » La puissance consommée pour la totalité du projet est légèrement inférieure à celle de l'éclairage fonctionnel sodium habituel

Les équipements techniques

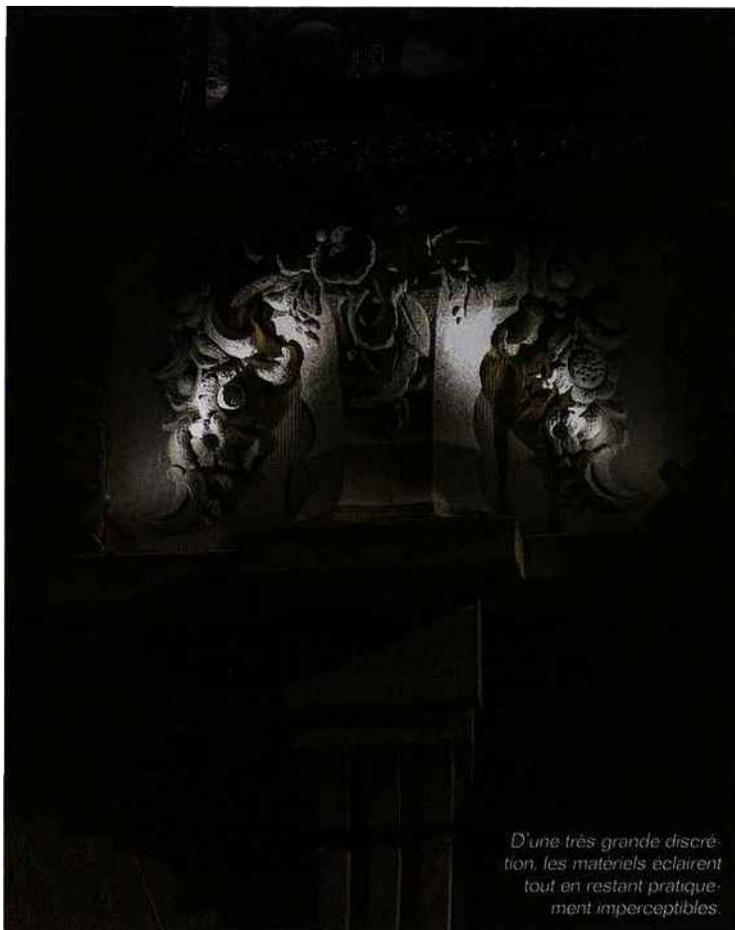
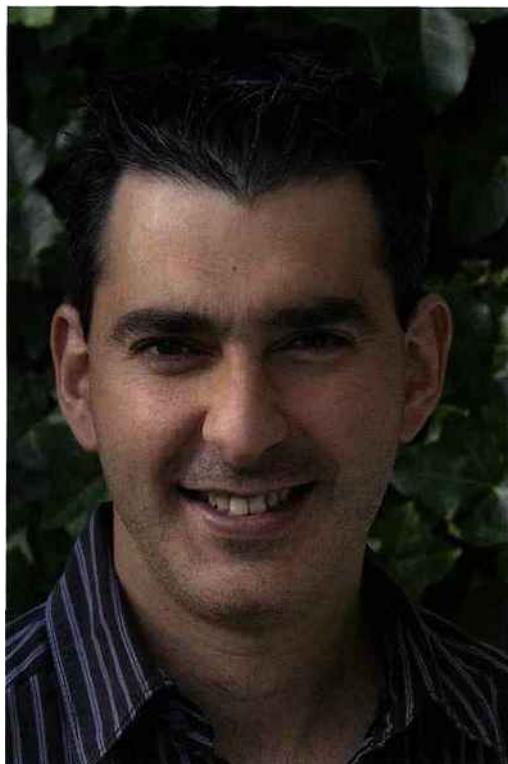
Les détails architecturaux caractéristiques du style Art deco sont très variables selon les édifices du quartier La mise en lumière de ces éléments a donc été étudiée et conçue au cas par cas Sur les bases du cahier des charges du

concepteur lumière LEC a adapté les angles les faisceaux et les colorimétries des projecteurs à LED Ainsi la mise en lumière est elle personnalisée et focalisée sur son objectif Plus précisément pour la mise en lumière des éléments linéaires tels que les moulures et les frises l'objectif était de réaliser un éclairage adapté au sujet qui soit à la fois précis et uniforme LEC a donc fabriqué des barreaux à LED de longueurs à chaque fois différentes comprises entre 30 et 200 cm Pour améliorer la discrétion des installations les câbles d'alimentation ont été intégrés directement dans les barreaux pour les rendre invisibles De plus chacun d'entre eux a été peint selon un RAL correspondant à la teinte de la façade Les LED de 5 mm plus petites que celles dites « haute puissance » sont moins génératrices de chaleur Elles permettent d'équiper les barreaux de 165 LED par mètre avec un encombrement réduit au minimum Avant de quitter l'atelier chaque luminaire et barreau est précâblé testé et étiqueté en référence à son emplacement simplifiant ainsi l'installation *in situ*



† L'un des barreaux a LED
mis en œuvre modèle 5625 Linealec

† David Decellier « Le but était de réaliser un éclairage patrimonial sur mesure dans les moindres détails »



D'une très grande discrétion, les matériels éclairent tout en restant pratiquement imperceptibles.

Les contraintes spécifiques au site

Les équipes techniques ont été amenées à surmonter plusieurs difficultés dues au site lui-même et au très grand nombre de façades à

Les acteurs du chantier

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Namur

Conception lumière :

Isabelle Corten (Radiance 35/Liège)

Conception éclairage :

ORES Service éclairage public

Installateur : Genetec (pour le compte d'ORES/intercommunale IDEG)

Matériels : LEC

Partenaire LEC en Belgique :

Fabian Lacrosse (FLED)

équiper. C'est ainsi que la première chose à faire a été de rassembler toutes les autorisations de pose sur façade auprès de chaque riverain et propriétaire concerné. Pour ce faire, une présentation du projet a été organisée avec la Ville de Namur afin de montrer quel matériel allait être installé. La seconde contrainte a concerné la nuisance nocturne, car bien entendu ces maisons sont habitées. L'éclairage précis particulier à la technologie de la LED a permis de bien focaliser sur chaque élément. Les derniers réglages ont été effectués *in situ*. Enfin, la discrétion de l'installation en journée était aussi très importante. Les solutions très discrètes mises en

place ici ont été teintées selon une couleur minutieusement sélectionnée. La législation stipule qu'il est indispensable d'installer des solutions lumineuses en basse tension pour ne pas être contraint de poser des câbles supplémentaires de protection, car les équipements se situent très près des fenêtres. Tous les produits sont donc adaptés en 24V. David Decellier tient encore à préciser : « Je travaille depuis 10 ans dans l'éclairage public et LEC est un acteur fiable pour ce type de projet durable, répondant également aux exigences des GRD – Gestionnaires du réseau de distribution – ici IDEG tant pour la construction que pour l'exploitation de leurs réseaux » ■